

Activité des Sociétés Suisses en France

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **12 (1966)**

Heft 5

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Activité des Sociétés Suisses en France

AIX-LES-BAINS

L'Union suisse de Savoie, Section d'Aix-les-Bains, tenait son Assemblée générale le 6 mars au restaurant de la « Régence », en présence de M. le Consul Wyler et Madame.

Cette Assemblée fut précédée d'un repas-choucroute. Le Cantique suisse marquait l'ouverture de la réunion. Le Président, M. le Consul, le Président d'honneur, le Secrétaire et le Trésorier prenaient tour à tour la parole.

Le Président rendait hommage aux membres décédés pendant l'année écoulée. Il rappelait ensuite l'importance de la journée qui revêtait un air de la fête de notre vingtième anniversaire de la fondation de l'Union suisse de Savoie, Section d'Aix-les-Bains. Les dates importantes de la vie de notre Union furent évoquées par le Président d'honneur et le Président.

Le 8 avril 1946, en présence d'une cinquantaine de compatriotes, l'Union fut créée. Le premier Président fut M. Baudet, qui dirigeait notre Société jusqu'au 20 mars 1949 où il remettait ses pouvoirs à M. Coquoz qui régnait jusqu'au 22 mars 1959, donc après 10 ans de fructueux travail, pour lequel l'Assemblée le nommait Président d'honneur. Son successeur est l'actuel Président, M. Seiler.

Le 24 avril 1946 fut une date exceptionnelle pour notre jeune Société. En effet la musique « L'Elite de Genève » fut reçue en grande pompe.

Le 30 novembre 1952 flottait pour la première fois notre nouveau et magnifique drapeau. Son baptême et la remise furent célébrés en présence de M. le Consul Liengme et Madame.

Le 5 mars 1965, nous avons eu l'honneur de recevoir M. l'Ambassadeur Soldati, accompagné de Madame.

Après le rappel de ces dates qui marquent les événements importants de notre Union suisse, la réunion prit fin dans une ambiance joyeuse, stimulée par par le champagne offert en l'honneur du vingtième Anniversaire.

BORDEAUX

Une sympathique cérémonie, suivie d'un cocktail très agréable, s'est déroulée le 15 avril, à la Maison suisse, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de carrière de M. Vuffray, Vice-Consul de Suisse à Bordeaux. Ce jour coïncidait d'ailleurs avec le quatrième anniversaire de l'arrivée de M. Vuffray à Bordeaux.

A cette occasion, devant de très nombreuses personnalités bordelaises, M. Belvisotti, Président des Sociétés suisses de Bordeaux, fit l'éloge de M. Vuffray, Vice-Président de la Société suisse de Bienfaisance, et lui remit en souvenir de Bordeaux un cadeau-surprise : une paire de chandeliers confectionnés dans des ceps de vigne.

M. Berthod, Consul général de Suisse, rappela que la tradition établie fait célébrer les vingt-cinq ans et les quarante ans de services des diplomates, et retraça la carrière de M. Vuffray, qui passa par Berne, Lisbonne, Alexandrie, Lyon et Bogota avant d'arriver à Bordeaux. Enfin, il rappela que le ministre des affaires étrangères suisse a adressé à M. Vuffray, à l'occasion de cet anniversaire, une lettre de remerciements.

M. Vuffray remercia le Consul général et exprima le souhait de rester longtemps à Bordeaux sous la direction du Consul général Berthod.

CHEVREUSE

La Ville de Chevreuse a exprimé le désir qu'un couple suisse participe aux fêtes évoquant le Moyen Age qu'elle organise pour les samedi, dimanche et lundi de Pentecôte. Des costumes moyenâgeux seront mis à la disposition des participants. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie de Chevreuse. Tél. 952-1530.

ORLÉANS

La Musique de la Ville de Baden a été invitée à participer aux Fêtes de Jeanne d'Arc, à Orléans, qui se sont déroulées les 7 et 8 mai.

C'est la seconde fois qu'une fanfare suisse prête son concours aux festivités d'Orléans. En effet, l'année dernière, la « Feldmusik Luzern » s'y était rendue.

AVIGNON

« HELVETIA », SOCIÉTÉ SUISSE DE BIENFAISANCE D'AVIGNON ET REGION

Les membres de la Sté Helvétia d'Avignon se sont retrouvés pour un agréable après-midi de détente, le dimanche 30 janvier dernier.

Dans la confortable salle des Frères des Ecoles chrétiennes, bien chauffée, agréablement décorée des fanions de tous nos cantons et de belles affiches dues à l'amabilité de l'Office suisse du Tourisme et des C.F.F. que nous remercions ici, nous nous sommes retrouvés plus de 65 jeunes et moins jeunes, venus de tout le département de Vaucluse.

Des films, envoyés par le Secrétariat des Suisses à l'étranger, parvenus juste à temps (ils ont été retardés par des difficultés douanières) ont intéressé chacun et furent chaleureusement applaudis. Un long entracte nous a permis de déguster un délicieux gâteau des Rois, spécialité méridionale, agrémenté de rafraîchissements dus à la générosité de M. Stoll. Mais, oh scandale ! on entendit crier parmi les démocratiques Helvètes présents : « Vive le Roi », tandis que plusieurs têtes couronnées circulaient parmi nous !...

Excellente ambiance qui nous permit de resserrer les liens entre compatriotes.

Nous remercions le Secrétariat des Suisses, à Berne, pour l'envoi des films, M. le Consul général Mallet et M. le Vice-Consul Bertrand, de Marseille, sans l'intervention desquels nous n'aurions pas eu ces films en temps voulu.

F. B.

Cercle commercial suisse

AVIS IMPORTANT

La Commémoration de la Fête nationale suisse pour la Colonie de Paris ayant lieu à Jouy-en-Josas le 26 juin, l'excursion au Mont-St-Michel, prévue pour les 25 et 26 juin prochains, est avancée et fixée aux **11 et 12 juin.**

Cercle suisse romand

GRANDE SORTIE

CHAMPÊTRE

Organisée, comme chaque année, par le CERCLE SUISSE ROMAND, au lieu-dit

LE CARREFOUR « LA CROIX-SAINT-MICHEL »

Dimanche 12 juin 1966

en Forêt domaniale de MARLY-LE-ROI
PIQUE-NIQUE général sur place, puis grand concours de quilles, fléchettes, palettes et course aux sacs pour les enfants avec distribution de friandises, nombreux lots aux heureux gagnants.

En cas de mauvais temps, la salle des fêtes de Saint-Nom-la-Bretèche sera mise à notre disposition.

Pour se rendre sur place :

En voiture : La Croix-Saint-Michel se trouve sur la route de Saint-Nom à Fourqueux ;

Train : gare Saint-Lazare : Saint-Nom-la-Bretèche. Service gratuit de la gare au lieu de fête. 8 h 50-9 h 20, toutes les demi-heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à W. Tapernoux, 150, boulevard Masséna, Tél. POR. : 29-43.

INVITATION CORDIALE A TOUS LES MEMBRES DE LA COLONIE ET LEURS AMIS.

LE COMITE.

Camp itinérant 1966

Le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger de la N.S.H., Alpenstrasse 26, 3 000 Berne, annonce que le Camp itinérant 1966, réservé aux jeunes Suisses (filles et garçons), de 16 à 24 ans, se déroulera dans le canton des Grisons du 24 juillet au 13 août 1966.

Après un court séjour dans un camp de base, les différents groupes seront en route pendant quinze jours. Sous la conduite d'un jeune Suisse de l'intérieur, les groupes parcourront le canton des Grisons. Le camp se terminera après un bref séjour au point de départ.

Dernier délai d'inscription : 15 juin 1966.

Prix : 150 F (logement, nourriture, voyages en Suisse selon les itinéraires).

Les frais de voyage de France en Suisse ne sont pas compris dans le prix ci-dessus.

Attention :

— Le nombre des participants est limité. Les inscriptions seront admises selon leur ordre d'arrivée.

— Une réduction de prix de participation peut être accordée si la demande est accompagnée d'une attestation du Consulat.

— Les formules d'inscription peuvent être demandées à : M. Willy Bossard, 166, avenue de Verdun, 92 - Issy-les-Moulineaux (642-91-09).

Mort à Paris de l'ancien champion suisse Paul SUTTER

L'ancien champion suisse Paul Suter vient de mourir à Paris à l'âge de 75 ans. Celui que le quotidien sportif parisien « l'Equipe » appelle « un des plus grands champions suisses » était né le 9 mars 1892 à Graenchen et, suivant l'exemple de ses frères aînés, disputa ses premières courses cyclistes de 1909 à 1913.

Il remporta, tout d'abord, comme amateur, le Championnat de Zurich, et, sur piste, le Championnat suisse de vitesse en 1910, puis il devint professionnel en 1911. Il gagna alors, à trois reprises consécutives la course Munich-Zurich.

Il courut plusieurs fois avec succès à Paris les « Six Jours ».

Puis il connut une période de gloire entre 1920 et 1927 en s'adjudicant sept titres de Champion suisse et à Zurich, en 1923, un titre de Champion du monde de demi-fond.

En 1930, il abandonna la compétition pour devenir entraîneur.

Son frère, Henri Suter, qui réside lui aussi à Paris et qui devint Champion suisse de demi-fond en 1932 et 1933, avait été ensuite durant plusieurs années directeur sportif à Zurich-Oerlikon avant de venir se fixer définitivement sur les bords de la Seine. Il reçut samedi 9 avril au Colombarium du Père-Lachaise les condoléances des sportifs français et suisses.

Une cérémonie funèbre, à laquelle l'Ambassade de Suisse en France fut représentée, réunit les amis du défunt. M. Carlos Niedermann, Président de l'Union Sportive suisse de Paris et M. Jean Frutiger, Président de la Société Suisse de gymnastique de Paris, rendirent hommage aux qualités du grand champion cycliste que fut Paul Suter.

R. V.

TOUT SUISSE

ayant fait son service militaire, mais encore soumis au tir militaire obligatoire et au tir en campagne (avec inscription des résultats sur son livret de tir), doit participer aux exercices de la

SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR A PARIS
au Stand national de Versailles
(route de Saint-Cyr)

Les tirs à 300 m auront lieu le 5 juin.

Tirs obligatoires et en campagne :

25 juin, 2 juillet et 3 juillet
de 10 h à midi et de 14 h à 18 h.

Départ de Frank Bridel

Que le correspondant d'un journal suisse à Paris soit rappelé au pays comme rédacteur en chef, cela arrive quelquefois. Mais qu'à cette occasion notre ambassadeur offre un cocktail, le fait est tout à fait exceptionnel. C'est néanmoins ce qui est arrivé en l'honneur de M. Frank Bridel, rédacteur en chef de la **Gazette de Lausanne** depuis le 1^{er} avril. Le prestige international, dont ce journal a su et saura sans doute encore garder une partie explique l'importance attribuée à son changement de direction. Mais la personnalité de M. Bridel risque d'influencer bien plus la destinée de ce quotidien que toutes les innovations formelles qu'il prépare.

D'abord parce qu'il descend des Bridel et des Rouge, de ces familles qui n'ont cessé de fournir, ces derniers siècles, l'élite vaudoise en professeurs, pasteurs, médecins, juges et écrivains de qualité. C'est toute une haute tradition de patriotes, de croyants et de libéraux qu'il incarne. Ensuite, parce qu'il tempère ce que l'intransigence protestante et la discipline militaire peuvent avoir de froid par la bonne chaleur du cœur et la flamme de l'esprit. On entend vanter ses qualités d'organisateur ; mais on ignore souvent qu'il trousse avec talent le couplet léger et qu'il cultive, tout au fond de lui-même, un petit arpent de fleurs bleues. De l'ambition, chez lui ? Après tout, pourquoi pas, s'il a les qualités qui peuvent la justifier ! Bonne chance dans vos nouvelles responsabilités, M. Bridel !

B.

« LAPSUS LINGUAE »

Dans la légende de notre numéro d'avril, il fallait lire : « brou de noix », et non : « brunois ».

La Rédaction.

11 JUIN

Union sportive suisse.

Assemblée annuelle à 17 heures.

Salon Lancry, 10, rue de Lancry.

La peinture :

Anne-Marie BÖSIGER

Pour les jeunes peintres alémaniques auxquels la réalité quotidienne semble pesante, il est deux maîtres à rêver : Paul Klée et Max Ernst. Chez les grands précurseurs, leur sensibilité rencontre un climat poétique favorable et il est fréquent qu'ils débutent dans la carrière en empruntant leur langage pictural.

Bösiger, née il y a apparemment trente ans à peine à Herzogenbuchsee, n'a pas fait exception à cette règle et ses œuvres récentes, exposées dans une petite galerie de Montparnasse (1), dénotent encore fréquemment un mouvement d'oscillation entre ces deux pôles. Il s'y mêle, au surplus, une manière de symbolisme puisé aux sources de la philosophie Zenn dont elle s'est imprégnée chez son maître, à Paris, le peintre irlandais Basil Rakoczi.

Voici donc notre jeune Bernoise engagée au carrefour où se croisent les voies du surréalisme, de l'abstraction et celles d'une doctrine issue du bouddhisme ; il faut reconnaître qu'elle sort allégrement de cette position périlleuse. Une vingtaine de toiles échelonnées sur deux années nous font assister à son évolution partant d'un surréalisme apparenté parfois à celui de Victor Brauner, pour aboutir à des recherches proches de celles de l'abstraction géométrique. À première vue, on croit même discerner des formes héritées du cubisme, de celui de Fernand Léger en particulier : figures indiquées au trait, noir souvent, doublé d'un semblant de modelé et posées sur des fonds monochromes, où les écarts de saturation du pigment coloré créent l'espace. Mais un second examen montre que ces personnages ainsi désarticulés ne le sont pas pour des fins plastiques ; ils représentent la vision intérieure de l'artiste : vision assez troublante au demeurant car l'aspect foetal s'y retrouve souvent indiqué — grosseur de la tête, repliement sur soi-même — et où la psychanalyse lirait la nostalgie de l'état prénatal ou que sais-je ? Ces petits ludions macrocéphales marchent le plus souvent en rythme binaire et s'inscrivent dans une approximative circonférence. Là, c'est le Zenn, je crois, qui fournirait l'explication.

Nous nous trouvons donc en face d'une peinture extrêmement personnelle, aux tendances un peu contradictoires sans doute, mais où la volonté de synthèse aboutit fréquemment à de belles réussites. Les toiles les plus récentes, où l'abandon des noirs écarte un graphisme trop sommaire font augurer très favorablement des prochaines œuvres de l'artiste.

Un peintre à suivre, car Anne-Marie Bösiger s'inscrit dans la lignée de celles qui, comme sa compatriote Marly Schupbach, ne considèrent jamais la peinture comme une entreprise plus ou moins commerciale, mais bien la quête d'un nouveau Graal.

Edmond LEUBA.

(1) Galerie Vidal, 18, rue Delambre.

ROUEN

les 4 et 5 juin 1966

Programme du 8^e Congrès de l'Union suisse de France

SAMEDI 4 JUIN :

- 8 h 30 à 12 h — Séance de travail dans les salles 1, 2, 3 à la Halle aux Toiles (voir ordre du jour).
- 12 h à 14 h 30 — Déjeuner individuel (nombreux restaurants dans un rayon de 200 m).
- 14 h 30 à 18 h — Reprise du travail, libre discussion ; pour les dames, visite de la ville.
- 20 h — Dîner collectif avec intermède folklorique au Restaurant « Relais Fleuri ».

DIMANCHE 5 JUIN : Excursion facultative.

- 8 h 30 — Départ en autocar, visite de la Rive Gauche, le Val-de-Seine, la route des Abbayes, le Pont de Tancarville, Lillebonne.
- 12 h 30 — Déjeuner en commun à Caudebec-en-Caux, au « Manoir de Rétival ».
- 17 h 30 — Retour à Rouen et dislocation.
Prix : environ 45 F, y compris transport en car.

Les prix indiqués comprennent les boissons, le service, et les taxes.

P. S. — Pour ceux qui auraient oublié de s'inscrire, les inscriptions et toute la correspondance sont à adresser : au C.O.M.E.T., 48, quai de Paris, 76 - Rouen. Tél. 71-47-69.

Pour mémoire : M. Strohmaier. Tél. 76-28-84, Rouen.
Versements : C.C.P. n° 958-53 N-Rouen au nom de M. Graber.

ORDRE DU JOUR DU 4 JUIN 1966

- I. L'article constitutionnel (compte rendu de son sort devant le Parlement, évolution future).
- II. Echange de vues sur les prochaines Journées des Suisses à l'étranger à Berne.
- III. Etat de la question des Coopératives de cautionnement.
- IV. « Le Messenger Suisse de France ».
- V. Autres questions que les Sociétés souhaitent mettre en discussion.

MARSEILLE

La Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce suisse en France a tenu mardi 26 avril sa 45^e Assemblée générale en présence de nombreuses personnalités marseillaises, sous la présidence de M. Henri Stamm.

Le Rapport du Comité a d'abord rappelé la fonction d'information de la Chambre grâce à ses publications et à son Secrétariat.

Sur le plan régional, la Chambre de Commerce suisse a participé aux travaux du Comité permanent franco-suisse pour le port de Marseille, et dans un autre ordre d'idées a déployé des efforts pour obtenir une participation suisse à la Foire Internationale de Marseille. Il est souhaité que ces efforts puissent être concrétisés sous peu.

De plus, un des buts de cet organisme est de favoriser les contacts personnels entre ses membres et avec les personnalités de notre ville, et plusieurs manifestations ont été organisées dans ce sens.

Un examen du transit suisse par Marseille a fait ressortir que 100.000 tonnes seulement sont passées par Marseille en 1965 alors que le trafic par la voie rhénane a totalisé plus de huit millions de tonnes. Ceci montre les possibilités théoriques énormes d'augmentation de trafic par Marseille lorsque les conditions de concurrence auront pu être améliorées, en particulier lorsque les frais de transport intérieurs seront diminués par suite de l'aménagement de la navigation fluviale rhodanienne.

Le Directeur général de la Chambre, M. G. O. Robert-Tissot, s'est attaché à démontrer l'intérêt de l'action d'une Chambre de Commerce Suisse en France sur l'évolution des échanges franco-suisses. Il a mis l'accent sur la vocation exportatrice de la Suisse et a commenté quelques chiffres du commerce extérieur, ceux-ci se caractérisant dans les échanges franco-suisses par un certain plafonnement au niveau élevé de l'an dernier.

Le cocktail qui suivit et auquel assistaient de nombreux participants fut l'occasion d'une sympathique rencontre entre les membres de la Chambre et leurs invités.

RECITAL DE MUSIQUE RELIGIEUSE

Donné par

La Mission catholique suisse et
Le Groupe protestant des Jeunes Suisses

le samedi 11 juin 1966 à 15 h,

à Issy-les-Moulineaux, 4, rue Minard, dans les jardins de la Maison suisse de retraite, et à 21 h dans la Salle du Cercle commercial suisse, 10, rue des Messageries, métro Poissonnière, au profit des malades chroniques de la colonie suisse.